

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Le premier état comparatif présente les revenus et les dépenses de l'exercice financier de 2022 et les compare à ceux de l'exercice financier précédent pour la même période soit celui de 2021.

Le second état comparatif compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier de 2022 avec ceux prévus par le budget de ce même exercice.

Au titre des revenus

- On enregistre une faible diminution des revenus à la Base de plein air au 31 août 2022 (92 444 \$) comparativement au 31 août 2021 (91 626 \$). Toutefois, les revenus au 31 août 2022 dépassent le budget prévisionnel 2022 chiffré à 75 000 \$.
- On enregistre une augmentation des revenus provenant d'imposition de droits au 31 août 2021 (37 605 \$) comparativement au 31 août 2022 (48 393 \$). Toutefois, les prévisions budgétaires 2022 prévoyaient à ce titre, des revenus annuels de 52 940 \$. Cette différence s'explique par une diminution des revenus provenant de la vente des licences et permis au 31 août 2022 alors que 55,21 % de l'objectif est atteint au 31 août de cette année. Par ailleurs, les revenus de mutations immobilières ont atteint 90 % des revenus annuels projetés au 31 août 2022.
- Malgré le manque de plus de 18 000 \$ provenant de l'aide financière à la Covid 19, la municipalité enregistre un total de revenu de transfert supérieur à l'année dernière pour la même période soit 86 223 \$ en 2022 alors qu'il se chiffrait en 2021 à 82 175 \$. Rappelons que les prévisions budgétaires de 2022 enregistraient des revenus potentiels annuels à ce poste de 61 458 \$.
- Le total des revenus au 31 août 2022 totalise 2 045 236 \$ alors que le budget prévisionnel pour l'année 2022 se chiffrait à 1 978 362 \$.

Au titre des dépenses

- L'administration générale s'élève au 31 août 2022 à 305 907 \$ comparativement à 346 038 \$ pour la même période alors que les prévisions budgétaires 2022 se chiffraient à 460 771 \$ représentant 33,37 % de ce montant encore disponible pour le présent exercice financier.
- La sécurité publique enregistre des dépenses au 31 août 2022 de 121 727 \$ comparativement à 134 235 \$ pour la même période en 2021. Comparativement aux prévisions budgétaires de 2022, le total des dépenses en sécurité publique affiche des disponibilités de 84 324 \$ alors que 63 080 \$ de ce montant sont engagés.
- Le total des dépenses lié au transport routier représente 234 750 \$ au 31 août 2022 alors qu'il s'élevait à 179 738 \$ pour la même période en 2021. Cette hausse est attribuable au poste de dépense des services scientifiques et génie en raison des différents travaux routiers et dépôt de demandes financières. En regard aux prévisions budgétaires 2022, le total des dépenses en titre du transport routier présente des disponibilités de 31,61 % au 31 août 2022.

- Le total des dépenses se rapportant à l'hygiène du milieu s'élève à 195 664 \$ au 31 août 2022 comparativement à 229 047 \$ pour la même période en 2021 alors que 49,97 % des crédits sont encore disponibles au 31 août de cette année en regard aux prévisions budgétaires de 2022.
- Les dépenses se rapportant à l'urbanisme totalisent au 31 août 2022 63 269 \$ comparativement à 61 447 \$ alors que les prévisions budgétaires à ce poste prévoyaient 84 372 \$ ce qui représente un crédit encore disponible de plus de 21 000 \$.
- Le total des dépenses en loisirs et culture s'élèvent à 166 8445 \$ au 31 août 2022 comparativement à 144 832 \$ pour la même période en 2021. Comparativement aux prévisions budgétaires de 2022, 34,23 % des crédits budgétés sont disponibles au 31 août 2022. Le tableau ventile les différentes catégories de dépenses liées aux loisirs et à la culture. Comparativement à 2021, tous les postes à l'exception des loisirs et des activités du camp de jour, ont diminué en 2022. Par ailleurs la hausse enregistrée au poste des loisirs s'explique par les dépenses en salaires pour la patinoire. En ce qui a trait au camp de jour, les dépenses liées au contrat avec le camp le Manoir n'avaient pas encore été comptabilisées au 31 août 2021 ce qui explique la différence négative du comparable en 2022.